

Conseil Municipal du 17 mai 2023
Note de Synthèse / Annexe
Délibérations n° 4, 5 et 6

Conseil municipal du 17 mai 2023

Acte exécutoire le 23/05/2023
Reçu par la Préfecture le 23/05/2023
Publié sur le Site Internet de la Ville le 23/05/2023

Note de présentation synthétique
Budget principal
Compte administratif 2022

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

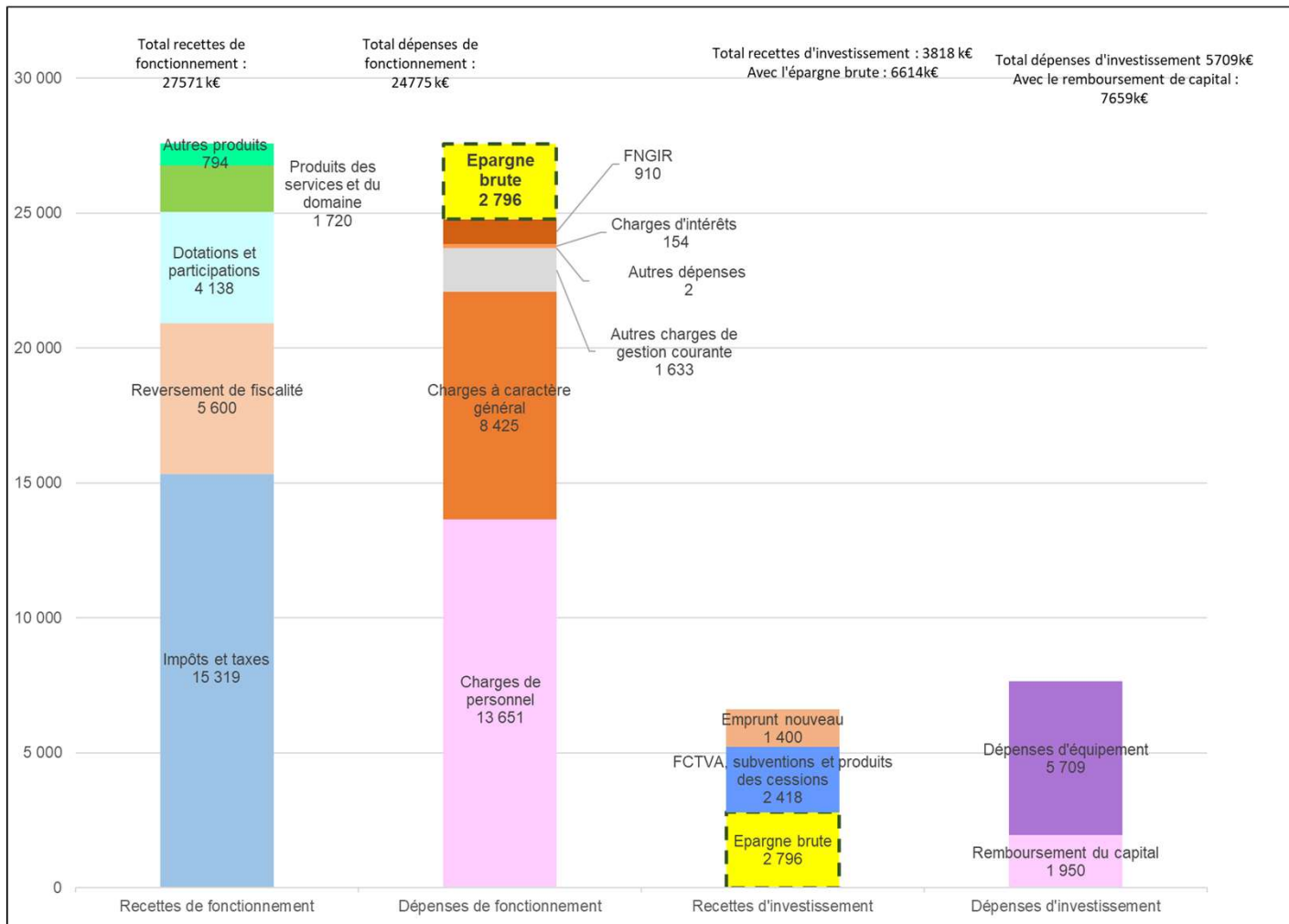
PREAMBULE

Par délibération du 22 mars 2023, et par anticipation, les résultats prévisionnels de l'exercice 2022 ont été présentés. Il a été procédé à une budgétisation de l'affectation des résultats au vu des résultats estimés, en accord avec le trésorier.

Au vu des éditions des comptes, il peut être procédé au vote du :

- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- De l'affectation définitive des résultats 2022 au budget primitif 2023, dont les montants reportés par anticipation sont conformes aux données présentées le 22 mars derniers

STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022



Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire le 2 février dernier, l'importance du renchérissement du coût de l'énergie, de l'inflation, des mesures en faveur de l'évolution du SMIC et du dégel du point d'indice dégradent brutalement l'épargne brute courante qui passe de 3 876 k€ à 2 796 k€ soit une baisse d'1 080 k€ (-28%).

Le CA 2022 – Le fonctionnement/Recettes

Recettes de fonctionnement	2021	2022	Variation en €	Evolution %
Produits des services (70)	1 293 771,95	1 719 675,91	425 903,96	32,9%
Impôts et taxes divers (autres 73)	3 011 977,75	2 862 448,14	- 149 529,61	-5,0%
Participations diverses (autres 74)	676 810,31	965 570,04	288 759,73	42,7%
Produits de gestion (75)	521 542,23	600 004,73	78 462,50	15,0%
Produits fct courant strict	5 504 102,24	6 147 698,82	643 596,58	11,7%
Contributions directes (73)	11 998 846,00	12 457 249,00	458 403,00	3,8%
Attribution de compensation CCSSO (73)	5 351 707,00	5 599 511,00	247 804,00	4,6%
Dotations Etat (74)	3 171 788,00	3 172 897,00	1 109,00	0,0%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR)	1 823 407,00	1 718 385,00	- 105 022,00	- 0,06
Compensations fiscales	1 348 381,00	1 454 512,00	106 131,00	0,08
Total produits de fonctionnement courant	26 026 443,24	27 377 355,82	1 350 912,58	5,2%
Atténuations de charges (013)	79 247,06	85 995,59	6 748,53	8,5%
Produits exceptionnels (77)	232 110,01	193 816,35		
Opérations liées aux cessions (77)	5 000,00	786 290,00		
Reprise sur provisions (78)	107 400,00			
Produits financiers (76)	13,46	3,98		
Total produits de fonctionnement réels	26 450 213,77	28 443 461,74	1 993 247,97	7,5%
Opérations d'ordre (travaux en régie-042)	81 048,21	-		
Total Recettes de fonctionnement	26 531 261,98	28 443 461,74	1 912 199,76	7,2%

Comme indiqué lors du DOB, après avoir subi les effets de la crise sanitaire en 2020, prolongés en 2021, les produits de service retrouvent leur niveau de 2019 (1 730 k€) + effets de la recette des locations de 15 ans sur le parking Brunehaut (189k€)

Baisse des droits de mutation de 20% (-249k€ entre 2021 (pic de cette recette) et 2022 dans le contexte des prix et taux d'emprunt sur l'immobilier

Fiscalité directe principalement la taxe foncière sur les propriétés bâties – Revalorisation forfaitaire des bases (+3,4%)

AC intégrant la fin des travaux de la digue de Nonette sur 2 exercices

Cessions véhicules + Immeuble rue de la Fontaine des Malades(750k€)

Le CA2022 – Le fonctionnement/Recettes

Dotations de l'Etat Participations (chap74)

Principaux types de participations	2021	2022	Evolution		Observations
DOTATION FORFAITAIRE	1 573 425,00	1 477 819,00	-95 606,00	-6,1%	Comme indiqué lors du DOB 2022, la dotation forfaitaire de la commune a diminué en 2022 en raison principalement d'une hausse de l'écrêtement (au vu du potentiel fiscal de la commune et des règles de calcul de ce potentiel).
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	249 982,00	240 566,00	-9 416,00	-3,8%	
Total Dotation Etat	1 823 407,00	1 718 385,00	-105 022,00	-5,8%	
Etat - Compensations exonération Taxes foncières	1 348 381,00	1 451 926,00	103 545,00	7,7%	Compensation de la diminution de 50% des valeurs locatives des établissements industriels principalement
participations de la CAF (petite enfance, centres de loisirs, périscolaire),	574 666,22	670 812,04	96 145,82	16,7%	
participations que la Ville obtient pour ses projets	65 058,00	179 841,62	114 783,62	176,4%	COOPTER pour la gare, audit cybersécurité, Voyage au temps des Premiers rois de France, Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) sur la résidence Thomas Couture, Pays d'Arts et d'Histoire, salon du livre, etc

Le CA 2022 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	2021	2022	Variation en €	Evolution %
Charges à caractère général (011)	6 882 339,58	8 425 374,62	1 543 035,04	22,4%
<i>dont energie (électricité + gaz+combustibles)</i>	<i>1 235 546,71</i>	<i>2 435 654,89</i>	<i>1 200 108,18</i>	<i>97,1%</i>
<i>dont solde des charges générales</i>	<i>5 646 792,87</i>	<i>5 989 719,73</i>	<i>342 926,86</i>	<i>6,1%</i>
Charges de personnel (012)	12 981 341,06	13 651 073,95	669 732,89	5,2%
Autres charges de gestion courante (65)	1 619 271,72	1 633 239,90	13 968,18	0,9%
Charges fct courant	21 482 952,36	23 709 688,47	2 226 736,11	10,4%
Atténuations de produits (014)	908 270,00	909 694,28	1 424,28	0,2%
Charges financières (66)	159 582,60	153 666,92	- 5 915,68	-3,7%
Charges exceptionnelles larges	14 047,38	2 040,40	- 12 006,98	-85,5%
Provision pour risque et charge	5 000,00			
Total charges fonctionnement réelles	22 569 852,34	24 775 090,07	2 205 237,73	9,8%
Dotations aux amortissements	755 987,90	790 100,83	34 112,93	
Opérations liées aux cessions	5 000,00	786 290,00	781 290,00	
Total Dépenses de fonctionnement	23 330 840,24	26 351 480,90	3 020 640,66	12,9%

Limitation de l'évolution des charges générales hors énergie - électricité et chauffage gaz et fuel-combustibles à 6% (inflation constatée nov 2022 sur 1 an de 7,1%).

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal – Fin en 2021 de l'accord dérogatoire unanime de la CCSSO de prise en charge des parts communales

Un effet ciseau critique avec une progression des recettes de +7,2% nettement moins rapide que l'évolution des dépenses de +12,9%

Le CA 2022 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 55% des dépenses réelles de fonctionnement

Le budget primitif 2022 a été voté à 13 400 k€ (porté à 13 660 k€ par décision modificative en décembre 2022). Hors application des mesures nationales, il aurait été exécuté à hauteur de 13 277 k€, soit une évolution de +2,28 % (12 981 k€ en 2021), sans le contexte d'évolution forte de dépenses obligatoires subies par la commune. Elle est liée principalement au GVT et aux impacts de la reprise totale d'activités à la suite de la période COVID19.

En termes de dépenses obligatoires, les évolutions principales suivantes impactent fortement le résultat :

- le SMIC, indexé à l'inflation, a été réévalué en septembre 2021, décembre 2021, avril 2022 et juillet 2022 (+5,6% sur l'ensemble de cette période), entraînant le rehaussement de l'indice minimum de rémunération des agents publics (nouvelle dépense : 141k€)
- la valeur du point d'indice de rémunération des fonctionnaires, gelé depuis 2017, a également été revalorisée, de 3,5% au 1^{er} juillet 2022 (nouvelle dépense : 205k€)
- La création d'une indemnité de fin de contrat pour les contrats à durée déterminée (nouvelle dépense : 28k€).

Le CA2022 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges à caractère général (chap011) représentent 34% (contre 30% en 2021) des dépenses réelles de fonctionnement fortement impactées par le contexte sur l'énergie et l'inflation,

Comme indiqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 les coûts d'énergie ont doublé avec un volet gaz qui a impacté fortement 2022 au vu des prix appliqués.

nature	Energie	2021	2022	Evolution	%
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	695 487,46	876 909,58	181 422,12	26%
60613	CHAUFFAGE GAZ	442 187,77	1 431 689,00	989 501,23	224%
60621	COMBUSTIBLES-FUEL	97 871,48	127 056,31	29 184,83	30%
TOTAL GENERAL		1 235 546,71	2 435 654,89	1 200 108,18	97%

En 2022, l'évolution des autres charges générales de +6,1% s'explique principalement par l'inflation qui a des répercussions sur plusieurs exercices en fonction de la date de révision des prix sur les marchés notamment. Ainsi, depuis 2019, l'évolution moyenne de ce poste est de 5%. Par rapport à 2019, il était constaté un montant de 5 185k€ hors combustibles fuel, soit une augmentation moyenne sur la période 2019-2022 de 4,9% intégrant l'inflation et les activités de la ville.

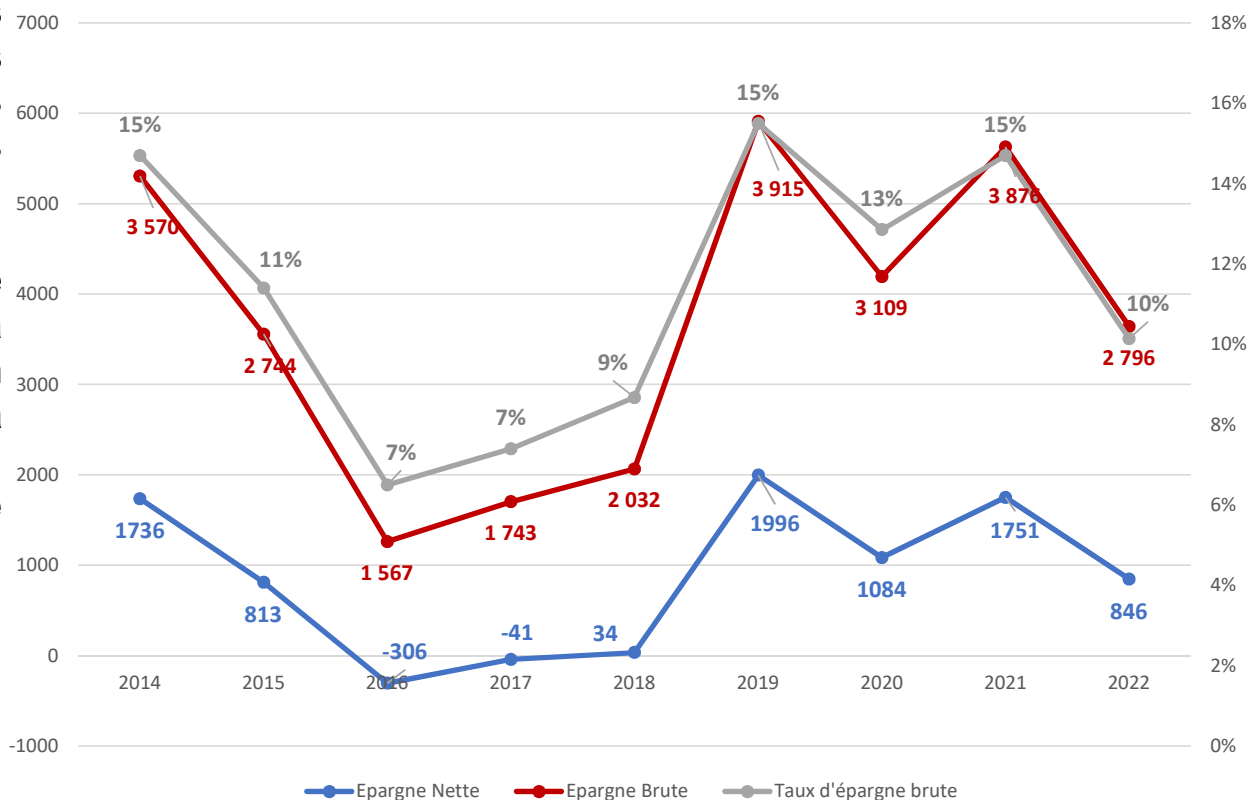
Ainsi sur 2022 il peut être noté la reprise de la fête foraine Saint Rieul, le nouveau salon du livre, les accompagnements en études et recherches pour la cybersécurité, le contrôle de la DSP crèche, la mise en œuvre du marché TUS, l'étude sur la gare COOPTER, la restauration scolaire avec une hausse globale y compris la loi EGALIM de +9,25%, prestations de nettoyage sur le terrain pour les Terrains Familiaux Locatifs, frais introduits par avenant au marché d'exploitation DALKIA sur plusieurs exercices, etc.

Le CA 2022 – Capacité d'autofinancement

Depuis 2017, les épargnes ont augmenté sous l'effet d'une baisse continue des dépenses jusqu'en 2020, d'une stabilisation des recettes puis d'une hausse qui ont permis d'atteindre les niveaux de taux d'épargne de 2014.

Ainsi, depuis 2019, avec un taux d'épargne brute de 14,7% au niveau de la moyenne de la strate, la CAF nette permettait le rétablissement d'un autofinancement à un niveau satisfaisant. **Avec la dégradation de notre taux d'épargne brute, nous parvenons à 10%, dans une limite acceptable (8 à 10).**

Evolution de la capacité d'autofinancement de la ville de Senlis (en k€)



	2021	2022
Produits de fonctionnement	26 367	27 571
Charges de fonctionnement	22 491	24 775
Capacité d'autofinancement brute (épargne brute)	3 876	2 796
Remboursement du capital de la dette	2 125	1 950
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	1 751	846
Taux d'épargne brute	14,70%	10,14%

Le CA 2022 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 952 704,10 €	1 402 568,00 €
20-204-21-23 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	5 708 762,45 €	
13 - SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		636 692,91 €
27- AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		740 000,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES		4 248 660,46 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION		1 576 390,83 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	17 877,60 €	17 877,60 €
Total Investissement	7 679 344,15 €	8 622 189,80 €

Emprunt – Dépenses - Remboursement du capital 1 950k€ et cautions en dépenses et recettes de la résidence autonomie.

Emprunt nouveau en recette : 1 400 k€.

Total travaux en 2021 = 3 555k€

2022 = 5 709k€ dont 3 096k€ diffus

Remboursement du budget annexe 740k€ des avances réalisées lors de la création du budget annexe ZAC

Excédent fonctionnement capitalisé 1068-Besoin de financement = 3 207k€

FCTVA 2021+2022 = 995 k€

Taxe aménagement = 47k€

Opérations d'ordre entre sections:

Dotations aux amortissement pour 790k€

Cessions pour 786k€ (Immeuble rue Fontaine des Malades pour 750k€, véhicules)

Le CA 2022 – Les principaux investissements

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
CP 2022 Restauration des grandes orgues	179 186	-
CP 2022 Groupe scolaire Beauval	615 661	92 100
CP 2022 Schéma d'aménagement Ordener	1 610 154	105 232
CP 2022 Rue des Jardiniers	12 180	58 400
CP 2022 Poches de stationnement	12 508	18 400
CP 2022 Pole d'Echange Multimodal	47 621	-
CP 2022 Conservatoire de Musique et de danse	24 066	-
CP 2022 EcoQuartier	111 579	-
Investissements diffus (détails ci-dessous)	3 095 807	362 561
TOTAL	5 708 762	636 693

Le CA 2022 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS

ECOLES ET RESTAURANT SCOLAIRE	460 053 €
Groupe ADK	129 558 €
Groupe Argilière	8 707 €
Groupe Brichebay	168 055 €
Groupe Seraphine	53 227 €
Groupe Beauval	4 996 €
Groupe Orion	75 570 €
Autres équipement et travaux	19 940 €

SPORTS LOISIRS JEUNESSE	402 837 €
Gymnase Brichebay	239216,07
Gymnase H. CAPET REIMS	7012,8
Piscine Yves Carlier	88021,24
Tennis de Table	25269,72
Stade municipal de football	23307,6
Gymnases Gazeau	15401,11
Autres	4608,6

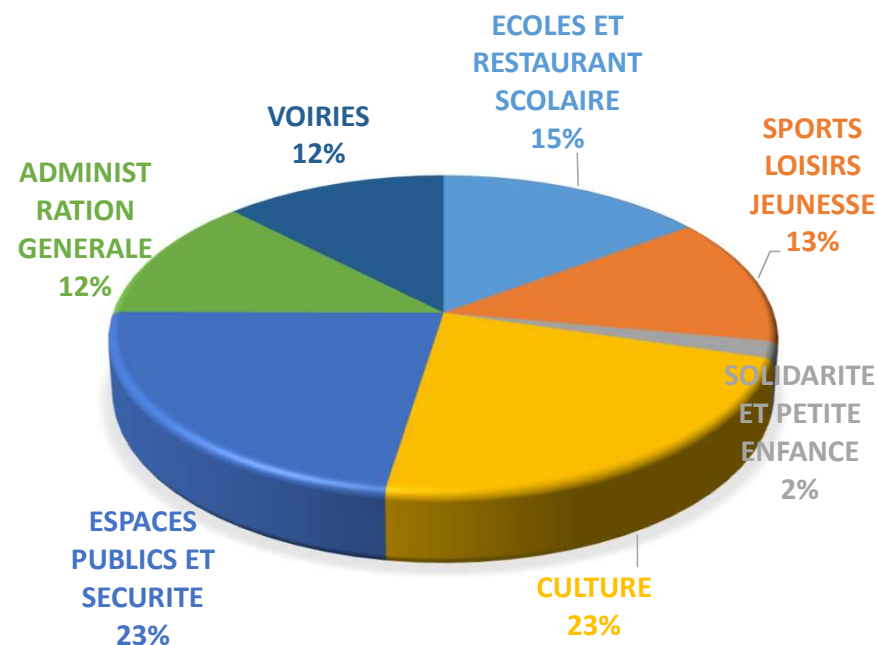
ADMINISTRATION GENERALE	389 050 €
Informatiques	124339,29
Véhicules	166420
Matériels et équipements	51468,64
Etudes Urbanismes	46483,98
Autres	338

CULTURE	708 962 €
CDR et Salles communales	153 285 €
Patrimoine et monuments	128 035 €
Musée	54 568 €
Bibliothèque	56 992 €
Festivité	302 797 €
Conservatoire	13 285 €

SOLIDARITE ET PETITE ENFANCE	53 140 €
Petite enfance	29620,29 €
Séniors	23519,71 €

ESPACES PUBLICS ET SECURITE	700 953 €
Mobilité et stationnement	66 550 €
Plantation et espaces verts	73 938 €
PM et Sécurité	41 147 €
Signalisation et marquage	34 587 €
Materiel (traceur, tables, bancs, portails...)	191 116 €
Travaux	125 127 €
Travaux CTM	159 125 €
Eclairage public	9 363 €

VOIRIES	381 956 €
RUE YVES CARLIER	117 606 €
ALBERT 1ER	34 187 €
AV MARECHAL FOCH	11 777 €
AV REPUBLIQUE	7 626 €
BRICHEBAY	84 250 €
FAUBOURG ST MARTIN	4 759 €
Autres	2 195 €
FOURS A CHAUX	30 905 €
POTELETS CHAMPS ELYSEES	7 801 €
VAL JORAN VAUSSIER	57 995 €
RUE VIEILLE PARIS	12 248 €
COURS THORE	10 609 €



La dette

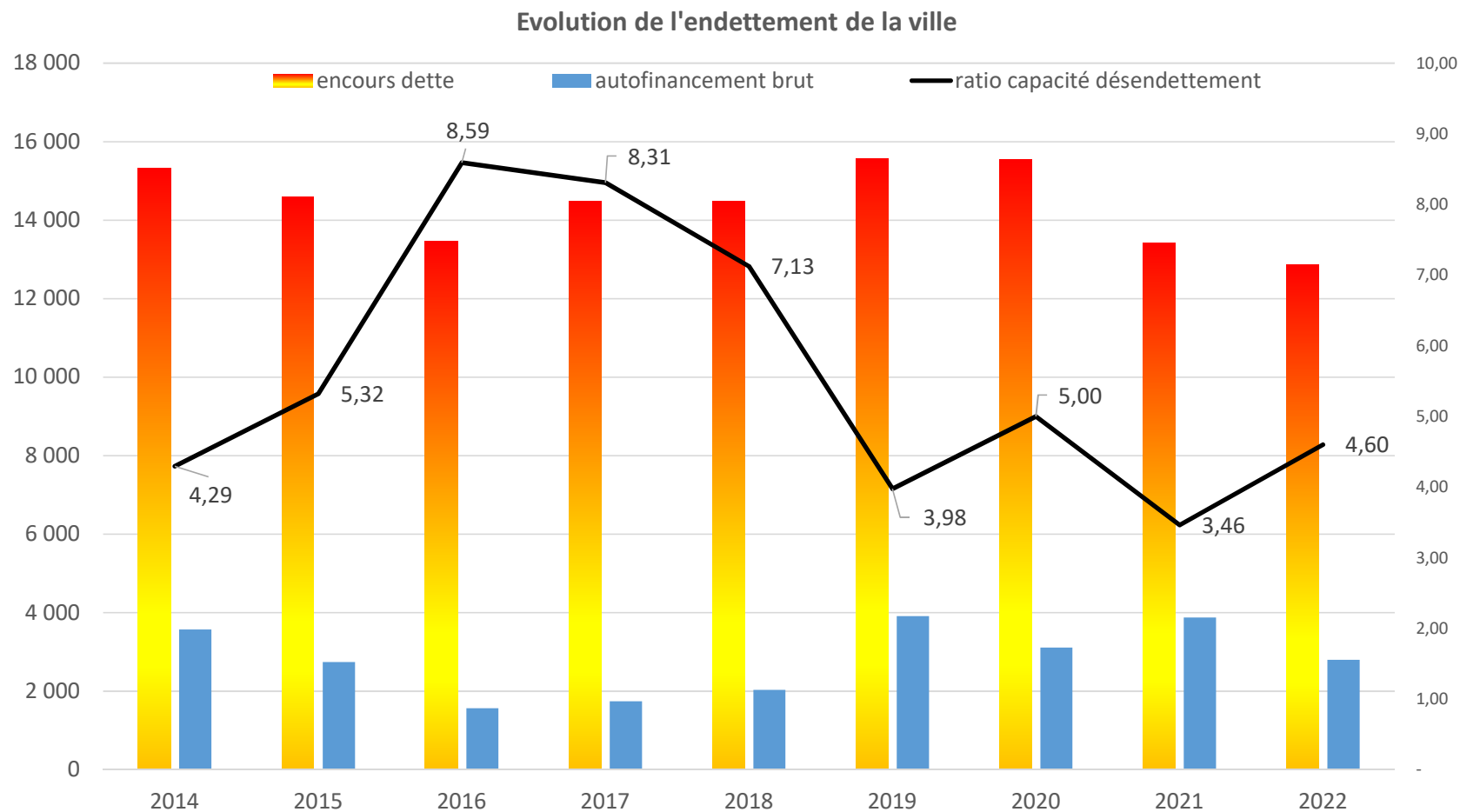
L'encours de dette est égal au **31/12/2022** à **12 867k€** (**13 417k€** au **31/12/2021**), **soit une baisse de l'endettement de 550k€.**

Le besoin de financement en 2022 a été couvert par un emprunt de 1 400 k€ conformément aux montants décidés lors du vote du budget. Il a été effectué auprès de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 2,78 % pour une durée de 15 ans.

Pour rappel, la ville veille à maîtriser son endettement sur la base de deux indicateurs :

- la **capacité de désendettement** de 4,60 années (contre 3,46 en 2021), ratio dégradé du fait de la forte baisse de la capacité d'autofinancement brute (encours de dette/épargne brute). Le seuil d'alerte est de 12 ans.
- le **ratio « dette par habitant »**, diminue à 836 €/habitants (864 en 2021).

La dette – Capacité de désendettement



Affectation des résultats 2022 au BP 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses estimées réalisées	26 351 480,90 €	7 679 344,15 €
Total des recettes estimées réalisées	28 443 461,74 €	8 622 189,80 €
soit un solde de l'exercice	2 091 980,84 €	+ 942 845,65 €
reporté N-1	4 169 853,17 €	- 2 661 224,62 €
soit un solde global	6 261 834,01 €	- 1 718 378,97 €

Solde qui sera reporté au BP 2023 –
Besoin de financement investissement

Soit un résultat cumulé hors RàR de : **4 543 455,04 €**

RESTES A REALISER (RàR) REPORTES EN 2023 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES	1 521 298,69 €
EN RECETTES	630 991,51 €
SOLDE	- 890 307,18 €

Ainsi le besoin de couverture en investissement est de :

solde global CA	- 1 718 378,97 €
solde restes à réaliser	- 890 307,18 €

- 2 608 686,15 €

besoin d'investissement
à couvrir

Affectation des résultats au BP 2023

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 devient :

Excédent de la section de fonctionnement du CA 2022

6 261 834,01 €

Besoin de couverture de la section d'investissement

2 608 686,15 €

EXCEDENT A REPORTER EN 2023

3 653 147,86 €

AFFECTATION DES RESULTATS AU BP 2023

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	1 718 378,97 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		2 608 686,15 €
002 Résultat excédentaire de fonctionnement reporté		3 653 147,86 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Adopter le compte de gestion 2022
- Adopter le compte administratif 2022
- Affecter les résultats 2022 au budget principal 2023